

le début des hostilités. On a examiné de nouveau et avec grand soin le nombre d'hommes qui était requis. Nous avons eu pour ligne de conduite de réduire un peu le nombre des officiers et d'augmenter, légèrement aussi, celui des hommes. Il y a une faible disproportion dans le pourcentage des officiers par rapport à celui des hommes. On estime qu'il y aura peut-être réduction de l'ensemble des frais à la suite de l'examen que nous avons fait des besoins de la réserve navale.

M. McCLEAVE: Pourriez-vous nous dire un mot de la période d'entraînement? Les sommes d'argent relatives à ce poste ont été, elles aussi, réduites de façon considérable, comme on peut le constater au bas de la page.

M. PEARKES: La période d'entraînement est demeurée sensiblement la même.

M. WRIGHT: Le nouvel examen que nous avons fait se rapporte au rôle réel que chaque individu sera appelé à jouer. En même temps, nous examinons combien d'entraînement chaque homme a reçu et combien il lui en reste à recevoir.

Les manuels d'instruction seront changés cette année. L'entraînement est réduit, cette année, à son strict minimum jusqu'à la publication de notre nouveau manuel d'entraînement et à la détermination des genres de sujets dont a besoin la réserve navale.

M. McCLEAVE: Monsieur le président, ce serait probablement plus clair si nous pouvions avoir les chiffres relatifs au total de l'effectif, l'an dernier, et au total de l'effectif, cette année.

M. WRIGHT: Les prévisions actuelles de dépenses sont établies en fonction de 1,100 officiers et de 3,300 hommes pour l'année courante. Je n'ai pas sous la main le nombre effectif des sujets qui ont été entraînés l'an dernier, mais je peux dire qu'il y a eu, en chiffres ronds, environ 1,750 officiers et 3,000 hommes.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions à poser au sujet de la page 320? Si vous n'en avez pas, pourriez-vous passer au haut de la page 321, qui a trait aux cadets de la Marine royale du Canada?

Messieurs, si vous n'avez pas de questions là-dessus, nous pouvons passer au chapitre suivant qui s'intitule « armée ».

M. BENIDICKSON: Pourrions-nous examiner ce qui se rapporte aux 30 millions de dollars concernant l'aide mutuelle? C'est une somme considérable.

Le PRÉSIDENT: Vous avez une question à poser, monsieur Benidickson?

M. BENIDICKSON: Pourrait-on nous expliquer ce que veut dire la mention « imputé à l'Aide mutuelle »?

M. ARMSTRONG: Le principal élément de ces 30 millions de dollars est une somme de 23 millions de dollars qui représente la valeur de certains navires. Cela comprend trois frégates qui ont été prêtées à la Norvège et qui sont en voie d'être transférées à ce pays, au titre de l'Aide mutuelle. Cela comprend aussi des dragueurs de mines destinés à l'Algérie.

Il y a aussi environ 2 millions de dollars pour les armements de diverses sortes, \$340,000 pour les munitions et environ \$3,500,000 pour divers autres articles.

M. BENIDICKSON: Puisque ce poste est soustrait du crédit total consacré à la marine, comment ferez-vous pour le payer?